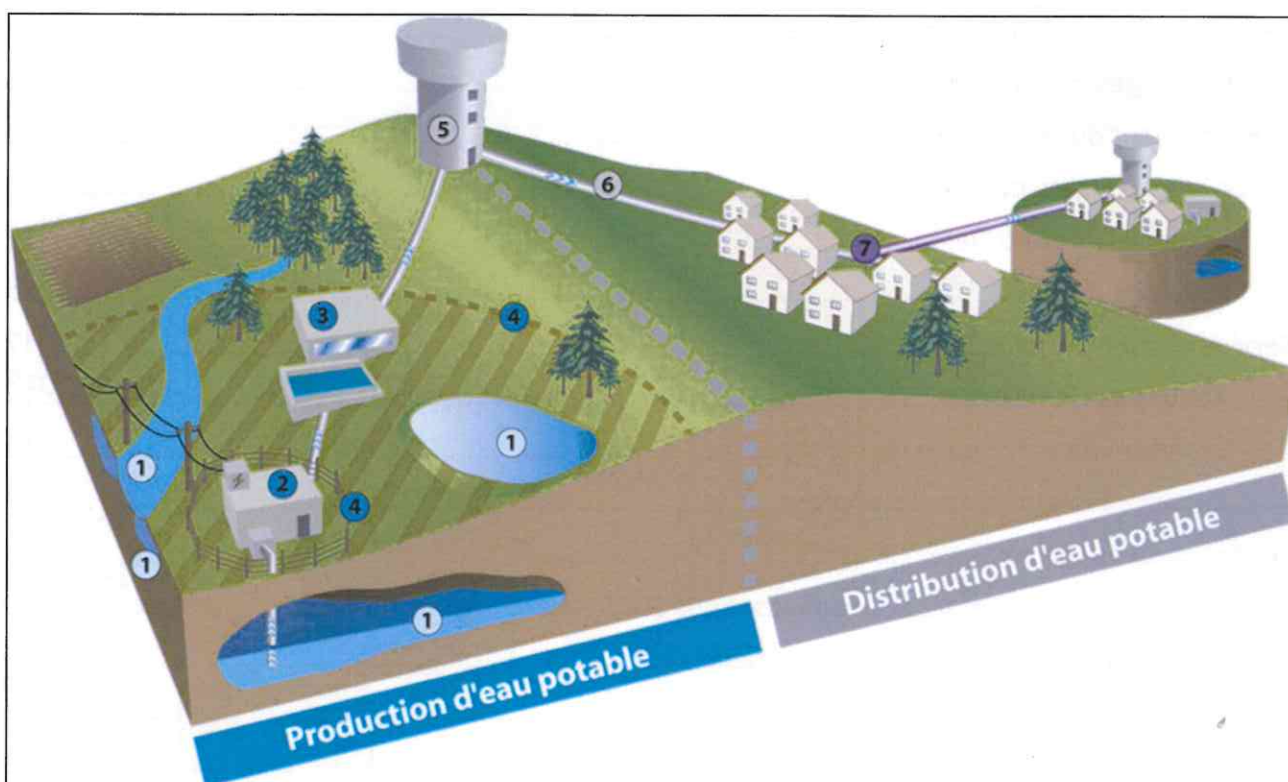


Communauté
de communes



Régie de l'eau

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau



Exercice 2021



Présentation générale	4
Des missions et un statut	4
Le personnel.....	5
Service d'eau - relation clientèle	6
Les faits marquants de l'année	6
Fréquentation du bureau du Grand-Lucé	7
Fréquentation du bureau de Montval sur Loir.....	7
Répartition des abonnés	8
Service d'eau - Facturation.....	10
Présentation d'une facture type pour une consommation annuelle de 120 m3.	10
Tarifs de l'eau au 01/01/2022	10
Bilan facturation	11
Dégrèvements pour surconsommation	11
Service de l'Eau – Production.....	13
Les ouvrages de production	13
Rendement du réseau	14
Suivi de la qualité de l'eau	15
Les types de contrôles.....	15
Résultats du suivi.....	15
Service d'Eau – Réseau.....	17
Actions sur le réseau	17
Évolution du patrimoine du réseau.....	18
Renouvellement du parc compteur	18
Service d'eau – Travaux.....	20
Liste des renouvellements de canalisations 2021 (opérations terminées)	20
Evolution du montant des travaux effectués	20
Service d'Eau – Financement du service	22
Recettes.....	22
État de la dette	22

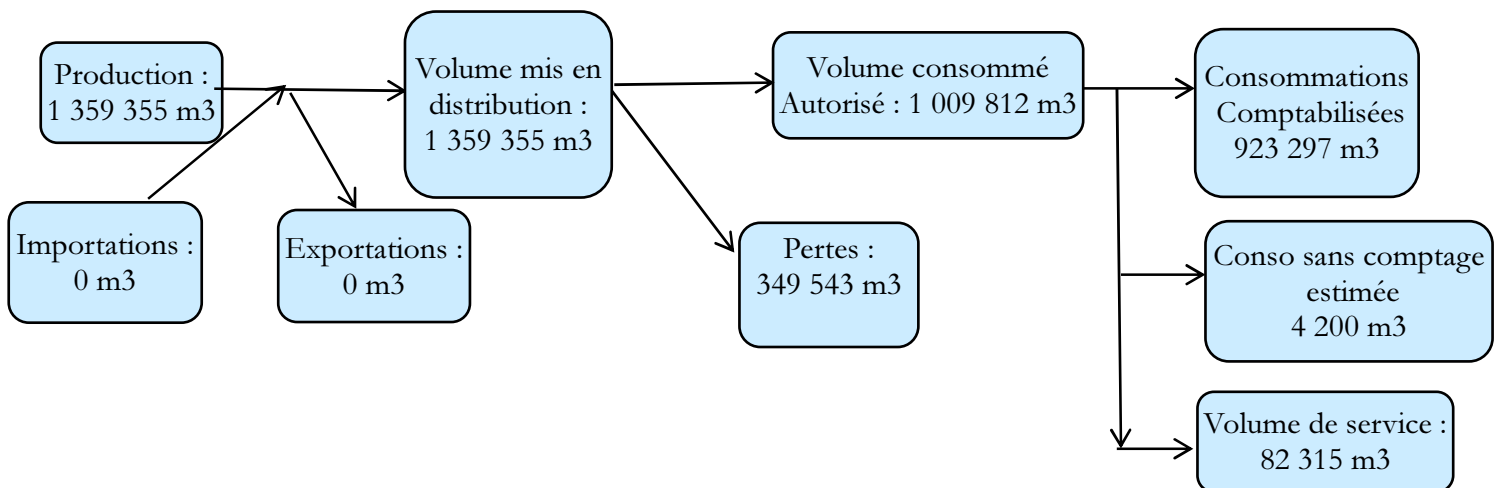
Les chiffres clés de l'année 2021

1 359 355 m3 d'eau potable captés
2 530 m3 d'eau consommés chaque jour
727 km de canalisations d'eau potable pour desservir
14 543 habitants

En moyenne, le prix du m3 d'eau livré au robinet est de 1.97 €:

- 1,81 € pour le secteur de Bercé et de Montval-sur-Loir
- 2,12 € pour le secteur de Lucé

Performance du réseau :

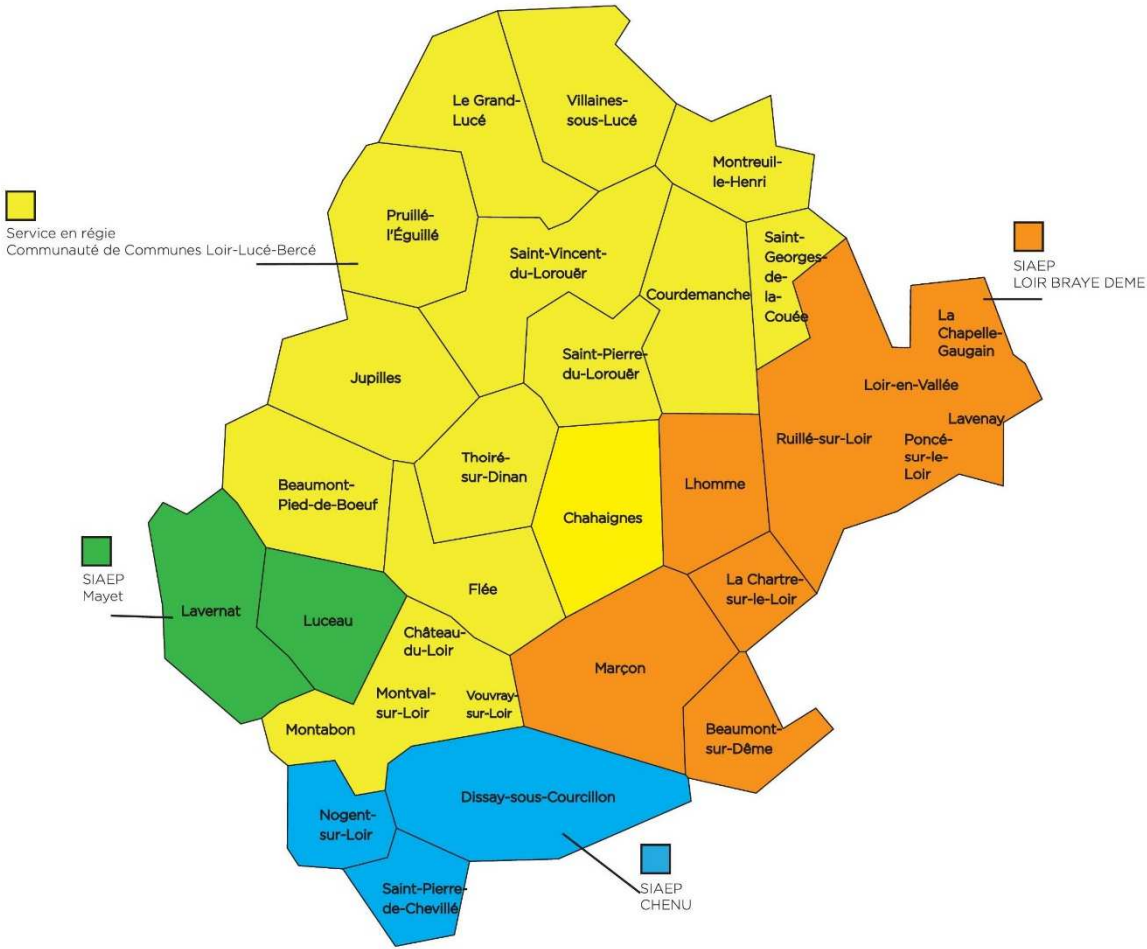


Présentation générale

Des missions et un statut

La Régie de l'Eau de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé intervient sur les communes de Beaumont-Pied-de-Bœuf, Chahaignes, Courdemanche, Flée, le Grand-Lucé, Jupilles, Montreuil-le-Henri, Montval-sur-Loir, Pruillé-l'Eguillé, St Georges de la Couée, St Pierre du Lorouër, St Vincent du Lorouër, Thoiré-sur-Dinan et Villaines sous Lucé. Elle dessert également quelques écarts sur les communes de Lhomme, Luceau, Marigné Laillé, Parigné l'Evêque et Tresson, soit 14 communes sur 303,67 km².

Il s'agit d'une régie communautaire à autonomie financière à compter du 1^{er} janvier 2019 selon la délibération 2018 12 140.



Elle assure :

- la production et la distribution d'eau potable
- la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le patrimoine du service d'eau
- la prospective, l'exploitation et la maintenance des équipements, des réseaux et ouvrages associés
- la facturation et l'encaissement des prestations
- la gestion de la relation à l'utilisateur

Le personnel

Suite à la fusion du syndicat des eaux de Bercé, de la régie de Montval-sur-Loir et celle de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé au 1^{er} janvier 2019, le nombre d'agents de la régie directe est de 10 agents en exploitation et entretien, 2 agents à la relation clientèle, comptabilité, secrétariat, 1 agent à l'accueil.

Les agents techniques assurent l'entretien du réseau et la production d'eau potable, interviennent de manière curative et préventive. Ils ont pour principales missions :

- les réparations sur le réseau
- les manœuvres d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement (manœuvres de vannes, purges...)
- les opérations liées aux interventions des entreprises de travaux
- les changements de compteur
- la recherche de fuite
- la vérification et l'entretien des poteaux incendie
- la relève des compteurs
- le suivi et l'entretien des stations de traitement d'eau potable
- l'entretien des espaces verts (12.000 m²)

Service d'eau - relation clientèle

Quelques chiffres

- 9 614 abonnés au 31/12/2021

Le service d'eau assure les opérations de contact avec les usagers, par l'accueil physique dans ses locaux de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, les réponses téléphoniques et les réponses au courrier et mails. Il gère également la relève des compteurs (relève annuelle et relève ponctuelle selon les besoins), édite les factures et tient à jour le fichier des usagers.

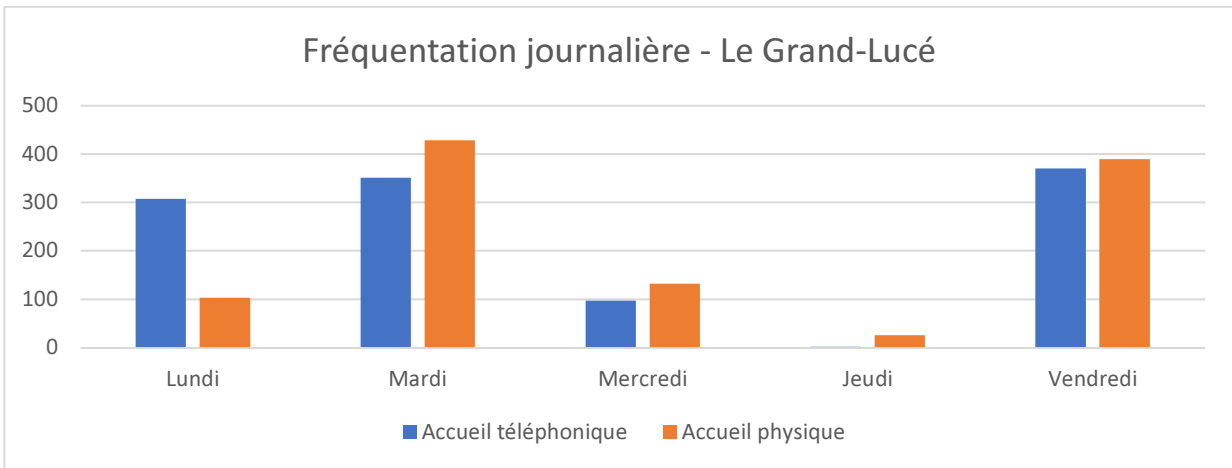
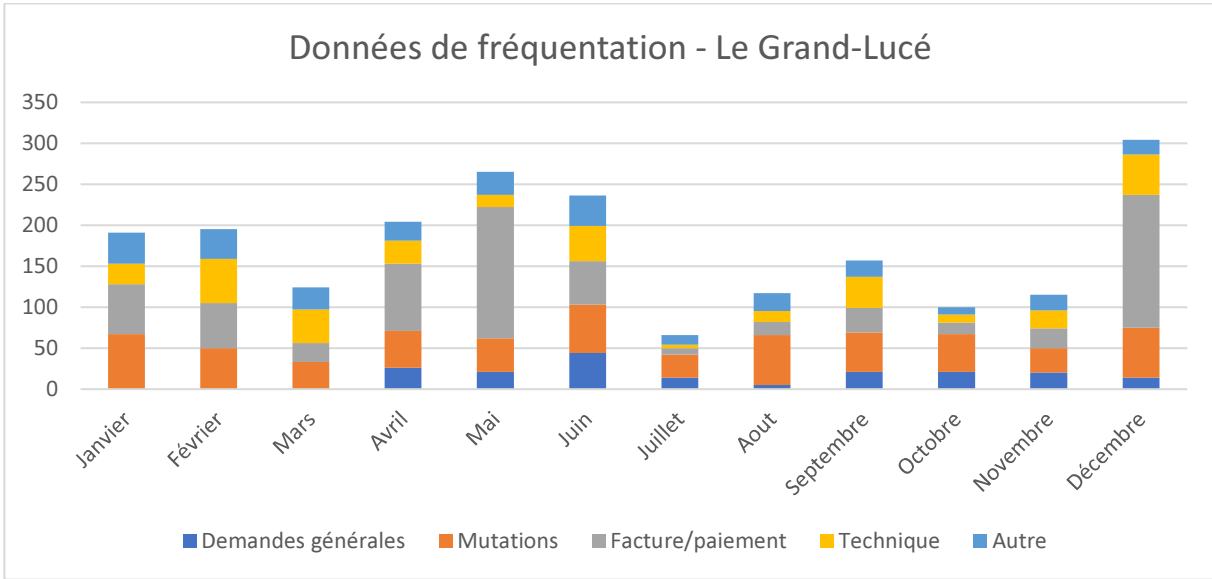
Les faits marquants de l'année

Deux points d'accueil clientèle sont ouverts : un au Grand-Lucé et un au siège de la Communauté de Communes.

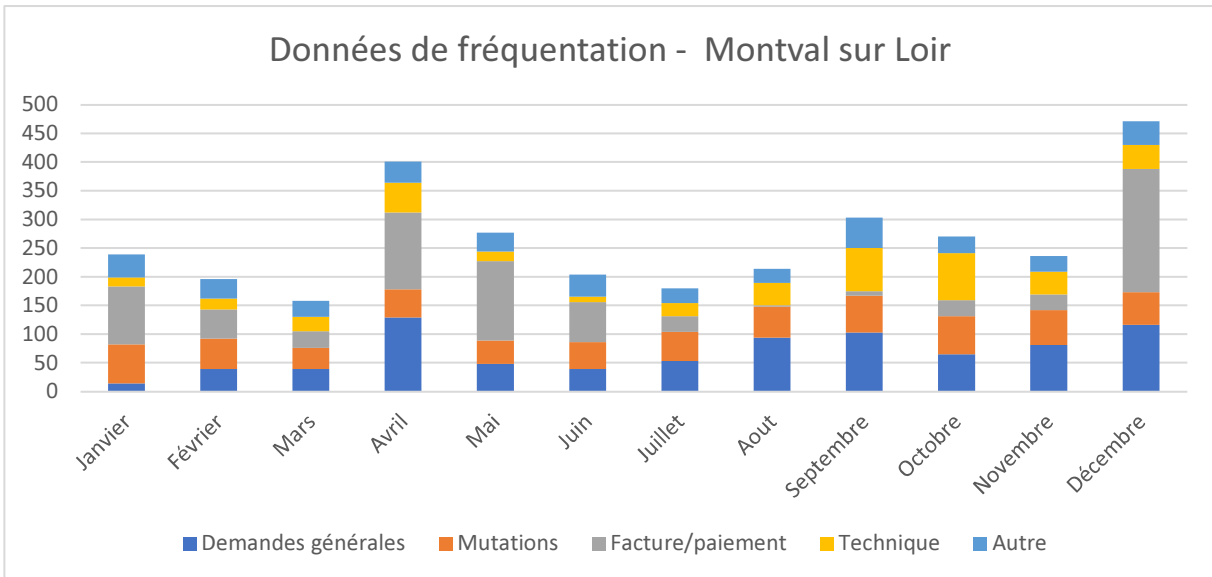
	Le Grand-Lucé	Montval sur Loir
Horaires d'ouverture public	Lundi : fermé Mardi : 9h00 à 12h00 14h00 à 17h00 Mercredi : 9h à 12h00 Jeudi : fermé Vendredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 17h00	Lundi : 9h00 à 12h00 Mardi : 14h00 à 17h00 Mercredi : fermé Jeudi : 9h00 à 12h00 Vendredi : 14h00 à 17h00
Permanence téléphonique	Lundi, mardi, vendredi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Mercredi 9h00 à 12h00 Fermé le jeudi	Lundi, jeudi : 9h00 à 12h00 Mardi, vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Fermé le mercredi

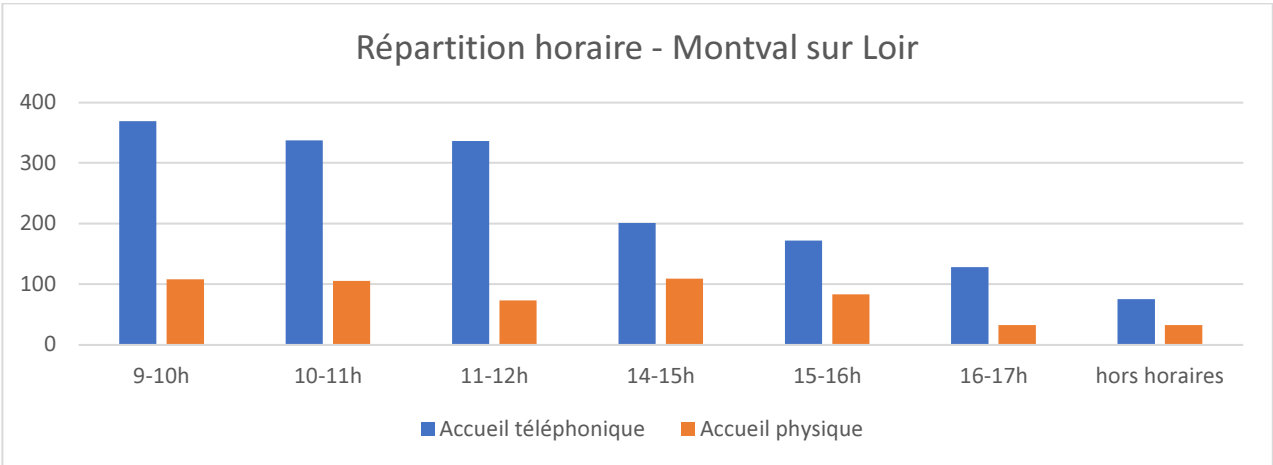
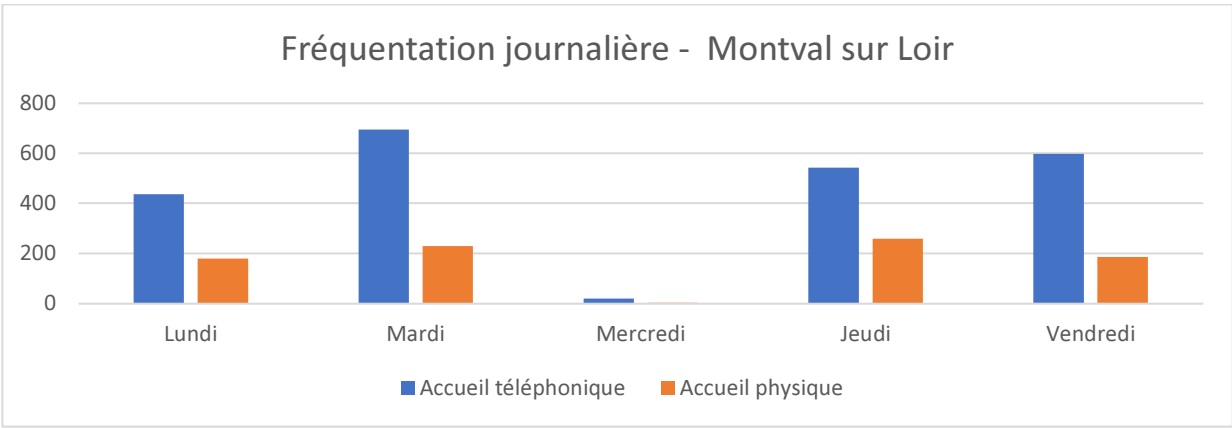
Il a été traité 2074 contacts physiques et téléphoniques sur le site du Grand-Lucé et 3149 sur le site de Montval sur Loir, en 2021. (Les réclamations par mail ne sont pas comptabilisées)

Fréquentation du bureau du Grand-Lucé

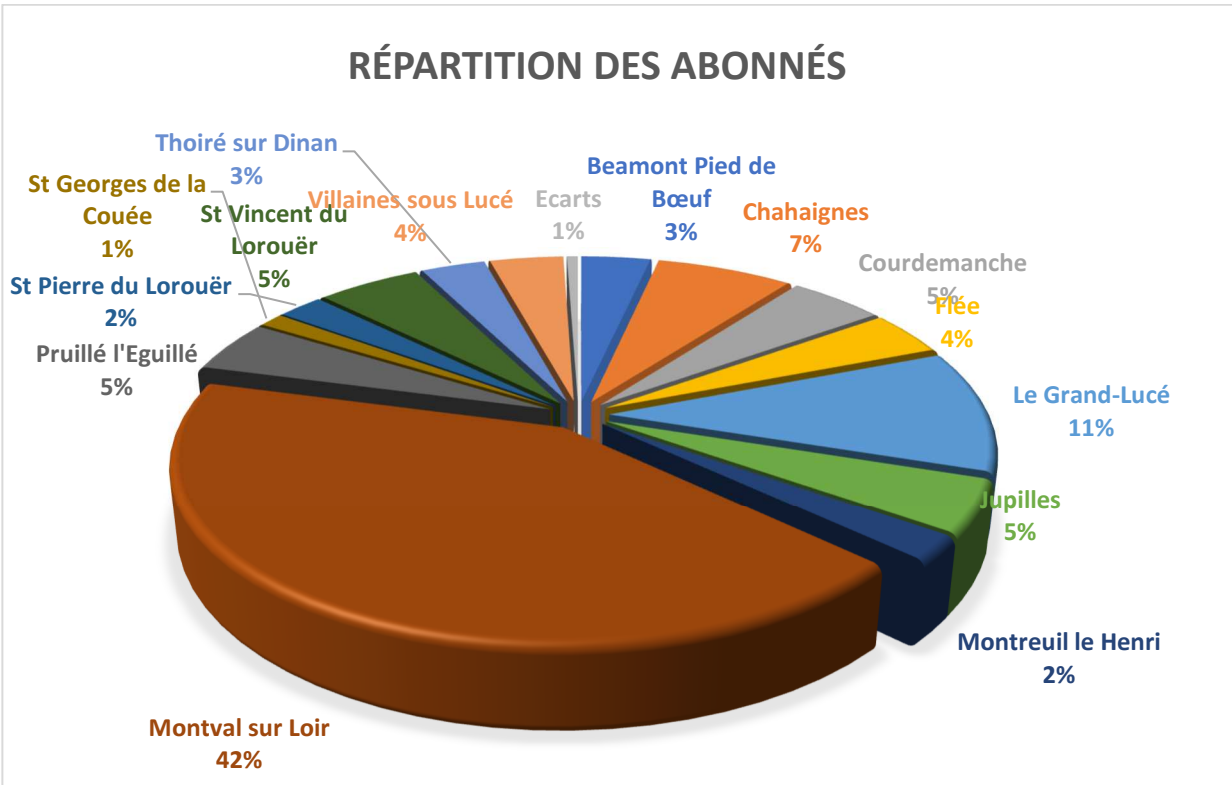


Fréquentation du bureau de Montval sur Loir





Répartition des abonnés





Objectifs 2022

- Terminer l'harmonisation des pratiques, tarifs...
- Information sur le "portail abonné"
- Nouvelle campagne sur le prélèvement automatique
- Réorganisation du service administratif pour améliorer l'accueil physique auprès de la clientèle et les permanences téléphoniques

Service d'eau - Facturation

Quelques chiffres

1 768 369,57 € HT facturés pour l'eau

Présentation d'une facture type pour une consommation annuelle de 120 m3.

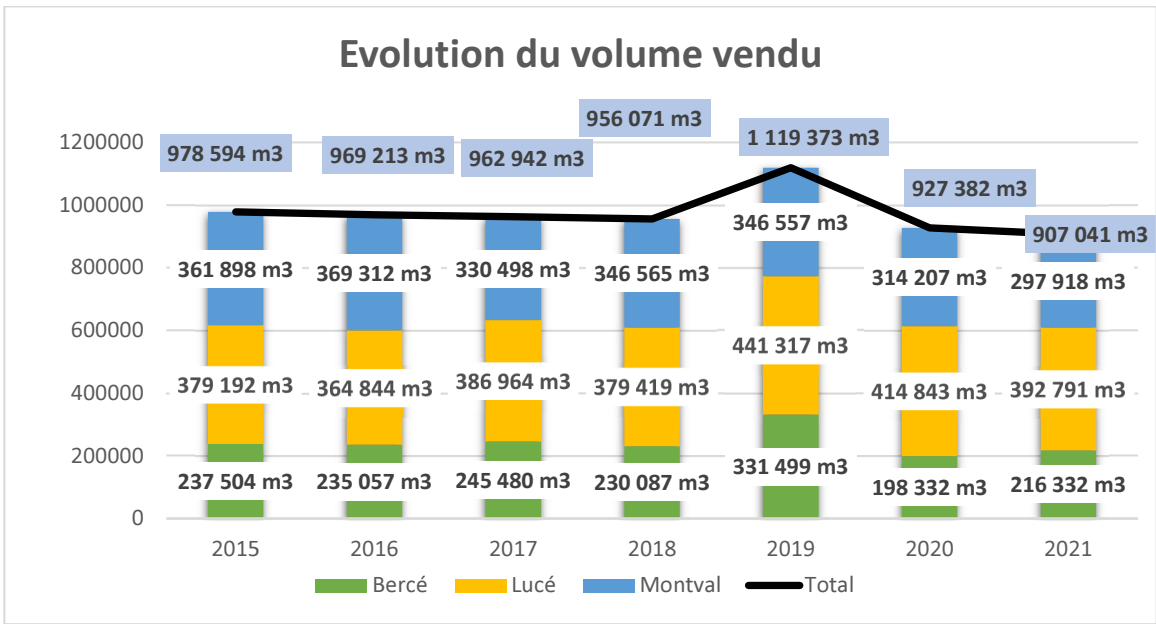
Une facture d'eau comprend trois parties :

- la part « distribution de l'eau » correspond aux recettes de la régie pour assurer les investissements, le fonctionnement et l'entretien des installations.
- la part « collecte et traitement des eaux usées » sont des recettes perçues par le service d'eau et reversées aux communes ou aux fermiers pour les communes en affermage. Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal de la commune concernée.
- La part « organismes publics » correspond à des redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui prélève trois types de redevance : « Préservation des ressources », « Pollution » et « Modernisation des réseaux d'assainissement ». Les deux premières sont payées par les abonnés au Service d'Eau, la dernière pour ceux reliés à l'assainissement collectif.

La consommation de 120 m3 par an correspond à la valeur retenue par l'INSEE pour comparer les différents services.

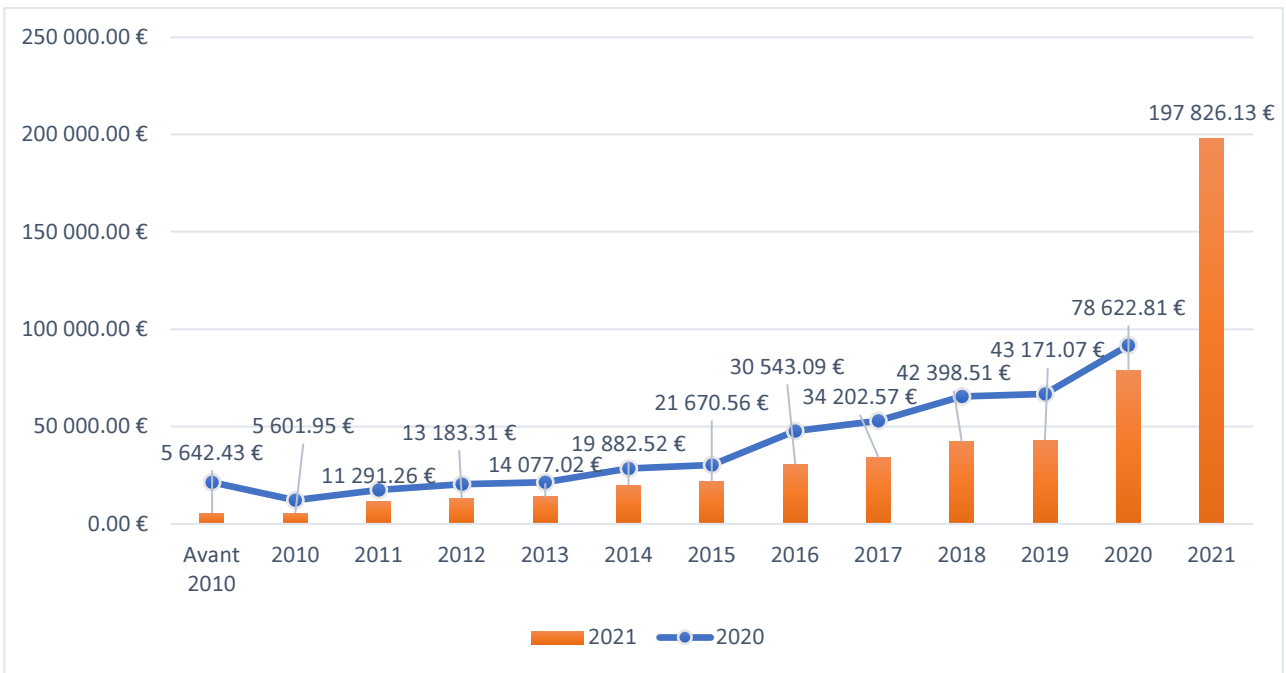
Tarifs de l'eau au 01/01/2022

	Bercé Montval	Lucé
Abonnement annuel	54,97 €	79,60 €
Consommation jusqu'à 500 m3	0,91 €	0,9999 €
De 500 à 1000 m3	0,68 €	
Supérieur à 1000 m3	0,51€	



Bilan facturation

La facturation de la part eau gérée par la Régie représente **1 768 369,57 HT** sur l'année 2021. Le montant cumulé des impayés au 31/12/2021 depuis 2002 est de 518 113.23 € .



Dégrèvements pour surconsommation

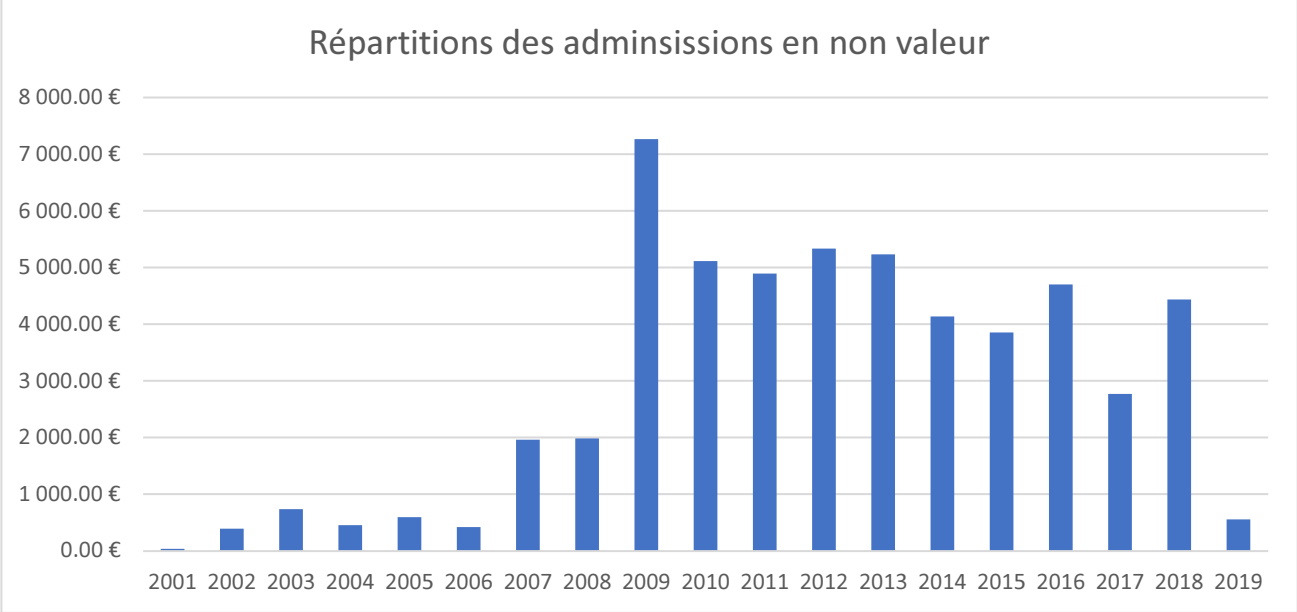
Après chaque relève, un courrier est adressé aux abonnés dont le relevé de consommation présente une anomalie de consommation.

Pour bénéficier d'un dégrèvement, l'abonné doit transmettre une demande de dégrèvement avec une copie de la facture de réparation.

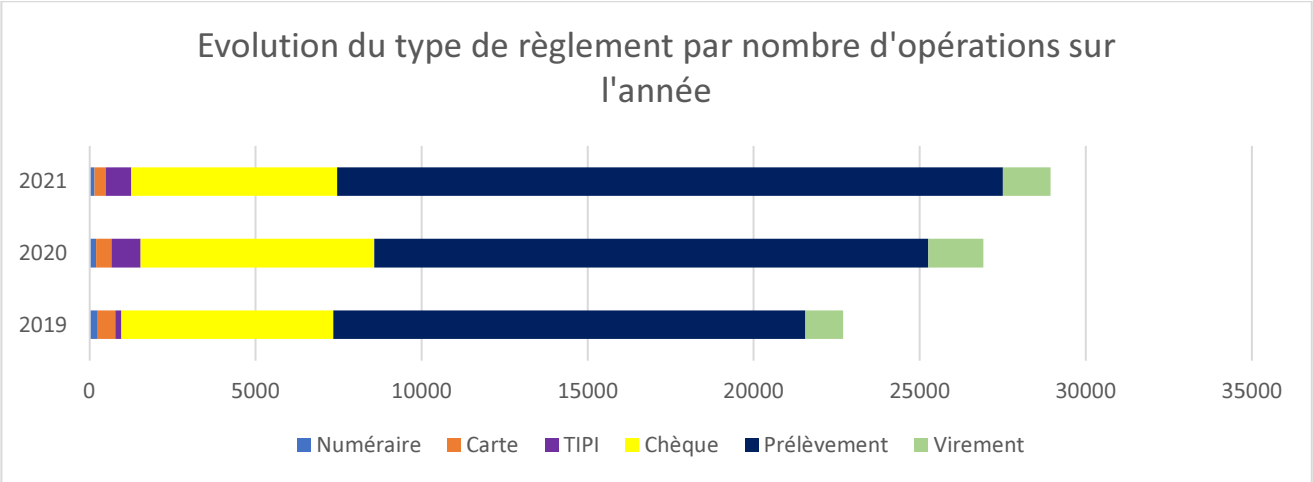
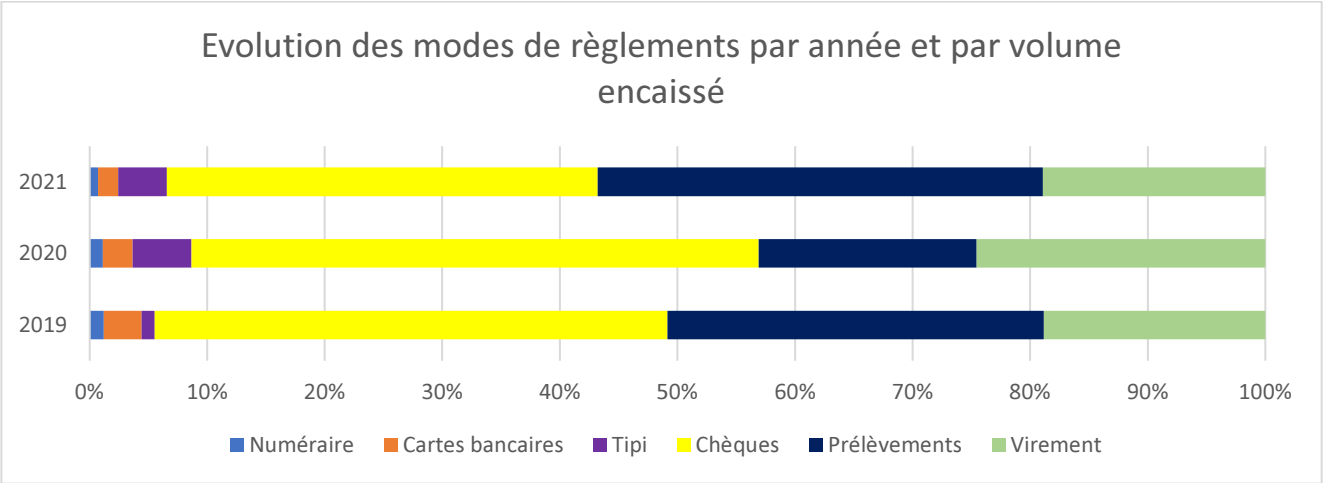
Pour l'année 2021, des dégrèvements ont été pratiqués pour une consommation de **16 256 m3**.

Admissions non-valeur

Les admissions en non-valeur des factures d'eau représentent 58 858,33 € pour 2021.



Mode de règlements



Service de l'Eau – Production

Quelques chiffres

- 1 359 355 m³ pompés
- 0 m³ achetés
- 923 297 m³ vendus aux abonnés

Les ouvrages de production

Le réseau de distribution d'eau potable est alimenté par les 6 zones de captage suivantes :

- La Buraiserie, situé à Courdemanche : forage à 82 m de profondeur (débit de 54 m³/heure)
- Le Gruau, situé à Montreuil-le-Henri : forage de 80 m de profondeur (débit 48 m³/heure)
- Le Pau, situé à Pruillé-l'Eguillé : forage à 162 m de profondeur (débit 130 m³/heure)
- Le Perroux, situé à Beaumont-Pied-de-Boeuf : forage à 134 m de profondeur (débit 100m³/heure)
- La Guéjaillère, situé à Beaumont-Pied-de-Boeuf : forage à 134 m de profondeur (débit 100m³/heure)
- Les Ouches, situé à Montval-sur-Loir : forage à 90 m de profondeur (débit de 200 m³/heure)

L'eau est stockée sur 13 sites répartis comme suit :

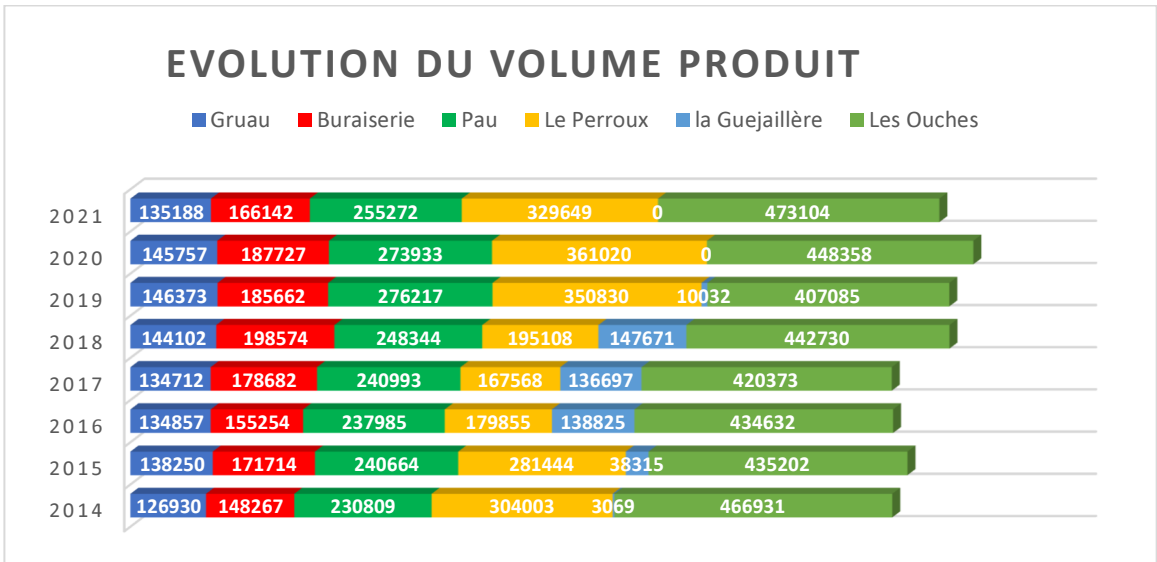
- Le Gruau à Montreuil-le-Henri : réservoir de 1.000 m³ et bâche de stockage de 150 m³
- La Buraiserie à Courdemanche : réservoir de 1.000 m³
- Le Pau à Pruillé-l'Eguillé : réservoir de 1.000 m³ construit en 1992 et petit réservoir de 200 m³ au sol.
- La Lune au Grand-Lucé : réservoir de 400 m³ avec une eau provenant du captage de Pruillé l'Eguillé
- Le Perroux à Beaumont-Pied-de-Bœuf : réservoir de 750 m³
- La Chauvinière à Jupilles : réservoir de 200 m³
- La Tibergerie à Flée : réservoir de 300 m³
- Les Brosses à Montabon : réservoir de 280 m³
- Les Joubardières à Vouvray-sur-Loir : réservoir de 280 m³
- Le Point du Jour à Château-du-Loir : réservoir de 1 000 m³
- La Lyzardière à Château-du-Loir : réservoir de 1 000 m³
- Berthier à Château-du-Loir : réservoir de 1 000 m³
- La Fromentinière à Château-du-Loir : réservoir de 500 m³

Le service d'eau comprend également plusieurs stations de traitement :

- Le Gruau à Montreuil-le-Henri : déferrisation et désinfection
- La Buraiserie à Courdemanche : déferrisation et désinfection
- Le Pau à Pruillé-l'Eguillé : déferrisation et désinfection
- Les Ouches à Montval sur Loir : déferrisation, démanganisation et désinfection
- Le Perroux à Beaumont Pied de Boeuf : déferrisation et désinfection

Il gère également des structures annexes :

- Une station de surpression à Montabon
- Une station de reprise à Montval sur Loir



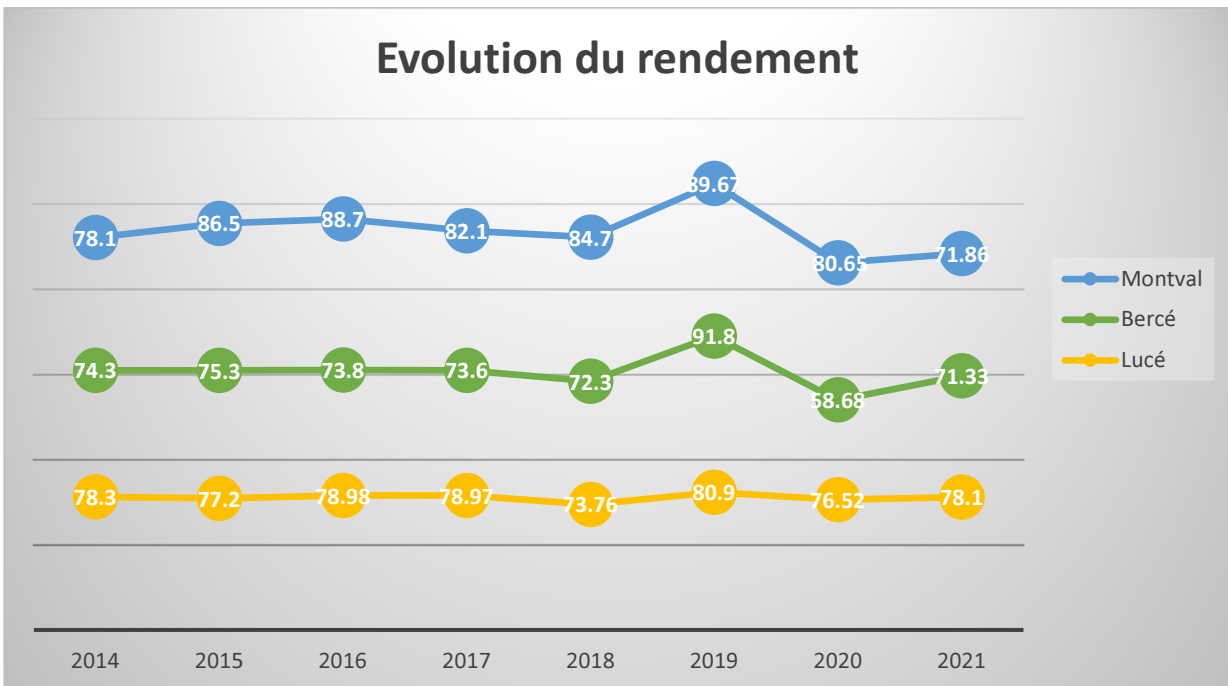
Rendement du réseau

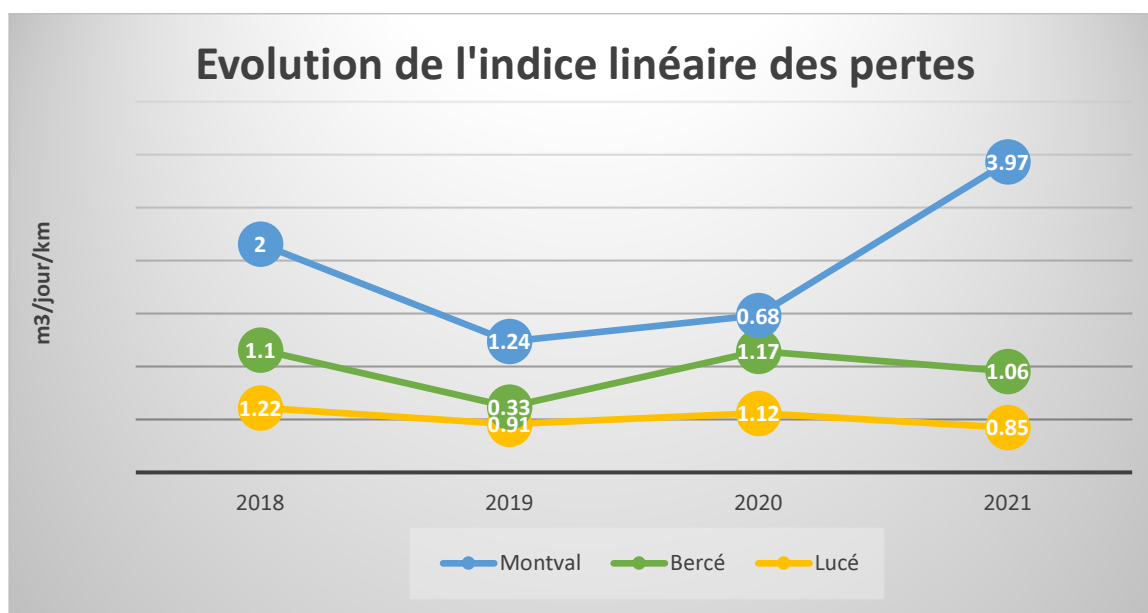
Le rendement du réseau est le rapport entre le volume consommé et le volume mis en distribution. Il représente donc le volume perdu sur le réseau de distribution avant le compteur des abonnés. L'âge des conduites, les mouvements de terrain lors de période de gel, de dégel ou de forte pluviométrie, les matériaux utilisés à certaines époques, sont autant de facteurs favorables aux fuites.

Le rendement de réseau s'établit à 74.29 % sur l'ensemble du service d'eau, réparti comme ci-dessous.

La hausse du rendement sur le secteur de Bercé est consécutif à la stabilisation de la période de consommation facturée (sur une période d'environ 12 mois).

La baisse du rendement sur le secteur de Montval-sur-Loir est dû à une avancée de 2 mois sur la période de relève. Aussi la facturation porte sur une consommation de 10 mois et non 12. En calculant au prorata, on retrouve un rendement annuel de 83 %





Suivi de la qualité de l'eau

Les types de contrôles

La qualité de l'eau distribuée fait naturellement l'objet d'un suivi attentif de la part du service. Des éléments qualitatifs sont présentés ci-dessous.

Deux types de contrôles sont réalisés :

- un contrôle interne (autocontrôle) : le service réalise des prélèvements 1 fois par semaine, sur les zones de captage et en différents points du réseau, afin de contrôler les taux de chlore et de fer. Ces éléments sont des indicateurs de qualité. Des analyses bactériologiques sont également réalisées.
- Un contrôle externe, effectué conformément au Code de la Santé Publique. La nature et la fréquence de ces analyses sont fixées réglementairement et permettent de s'assurer de la bonne qualité de l'eau distribuée. Les prélèvements sont effectués par les services de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les analyses sont réalisées dans un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé, à savoir le laboratoire départemental INOVALYS.

Des analyses sont également réalisées systématiquement à la remise en eau après renouvellement de canalisations.

Résultats du suivi

Le tableau ci-dessous représente le programme d'analyses réglementaires qui a été réalisé en 2021 par l'ARS, ainsi que le pourcentage d'échantillons conformes à la limite de qualité.

	Service d'eau
Prélèvements réalisés	73
Echantillons conformes bactériologie	73
Echantillons conformes physico-chimiques	73

Détection Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) par l'ARS

En 2013, l'ARS s'est mise en relation avec la régie d'eau afin de procéder au repérage des canalisations PVC posées avant 1980, susceptibles de contribuer à la migration de CVM dans l'eau destinée à la consommation humaine.

Pour 2020, l'ARS a procédé au suivi des points contrôlés et à des analyses complémentaires sur les différentes communes. Des travaux de renouvellement de canalisations ont été terminés pour une première tranche sur Montval-sur-Loir.

En 2021, des travaux de renouvellement de canalisations ont débutés sur les 3 secteurs.



Objectifs 2022

- Maintenance sur les différents sites de production (sécurisation des réservoirs, remplacements de filtres à sable...)
- Objectif de rendement de 80 %
- Suivi de la qualité de l'eau dans le cadre de l'étude CVM de l'ARS.
- Mise en place d'une programmation pluriannuelle d'entretien et d'investissement sur les unités de production
- Schéma directeur sur l'ensemble du territoire
- Mise en place des prescriptions dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection sur Montval-sur-Loir (remblaiement de forage...)

Service d'Eau – Réseau

Quelques chiffres

- 727 km de réseau
- 10 147 branchements actifs au 31/12/2021

Actions sur le réseau

1 - Fuites réparées en 2021

Date	Commune	Adresse	Type	Nature et diamètre
2021 01 07	Montreuil le Henri	La Serterie	Conduite	PVC 75
2021 01 18	Montreuil le Henri	Le Gout	Conduite	PVC 75
2021 01 19	Montreuil le Henri	Le Gout	Conduite	PVC 75
2021 01 25	Le Grand-Lucé	La Perrotière	Branchement	PVC 40
2021 01 26	Montreuil le Henri	Le Gout	Branchement	PVC 32
	St Vincent du Lorouër	Maroc	Branchement	PVC 32
2021 02 16	Courdemanche	Rue des Bouleaux	Conduite	AC 125
2021 02 21	St Vincent du Lorouër	Route de St Pierre	Conduite	AC 125
2021 02 23	Courdemanche	Rue des Bouleaux	Conduite	PVC 32
2021 02 25	Montreuil le Henri	Les Beuchetières	Branchement	PVC 32
2021 03 03	Courdemanche	Rue du Collège	Branchement	Borne 25
2021 03 15	Le Grand-Lucé	La Gandonnière	Branchement	PVC 32
2021 04 06	Courdemanche	Route de Brives	Branchement	PVC 40
	Le Grand Lucé	Rideaux	Conduite	PVC 63
2021 04 08	Courdemanche	Les Juguennières	Conduite	PVC 90
2021 05 07	Le Grand-Lucé	Les Saintonnières	Branchement	PVC 32
2021 05 21	Courdemanche	Les Bellangeries	Conduite	PVC 110
2021 05 26	Pruillé l'Eguillé	Le Pau	Conduite	PVC 110
2021 06 15	Montreuil le Henri	Moulin de Bonnieux	Conduite	PVC 50
	Pruillé l'Eguillé	Les Briques	Branchement	PVC 125
2021 06 17	St Vincent du Lorouër	Les Guyonnières	Conduite	PVC 90
2021 06 21	Pruillé l'Eguillé	Les Champagnières	Branchement	PVC 40
2021 06 23	Pruillé l'Eguillé	Le Vieux Moulin	Conduite	PVC 63
2021 06 24	Villaines sous Lucé	Cassière	Conduite	PVC 140
2021 07 03	St Pierre du Lorouër	Route de St Vincent	Conduite	AC 160
2021 07 21	Pruillé l'Eguillé	Le Châtaignier du Midi	Conduite	PVC 90
2021 07 28	Villaines sous Lucé	La Baronnière	Conduite	PVC 40
2021 09 01	Courdemanche	Brives	Conduite	PVC 90
	Le Grand-Lucé	Route de Challes	Conduite	PVC 90
2021 09 03	Le Grand Lucé	Godineau	Conduite	PVC 90
2021 09 05	Le Grand-Lucé	La Chollière	Branchement	PVC 32
2021 09 09	St Pierre du Lorouër	La Ragée	Conduite	AC 80
2021 09 28	Courdemanche	Le Guéridé	Conduite	PVC 50
2021 10 04	Courdemanche	Place Jacques de la	Branchement	Borne 25

Mothe				
2021 10 06	St Vincent du Lorouër	La Coutière	Conduite	PVC 63
2021 10 11	St Pierre du Lorouër	La Prise	Conduite	PVC 40
2021 10 13	Le Grand-Lucé	La Gandonnière	Branchement	PVC 32
2021 11 10	Courdemanche	La Roussardièr	Conduite	PVC 90
	St Pierre du Lorouër	Le Buisson	Branchement	PVC 32
2021 12 10	Le Grand Lucé	Godineau	Conduite	PVC 90

2 – Purges

De nombreuses purges ont été réalisées en 2021, notamment dans le cadre des CVM.

Évolution du patrimoine du réseau

	Lucé	Bercé	Montval
Canalisations	392 km	244 km	91 km
Branchements	3839	2165	4114
Bornes de puisage	2		

Branchements en plomb

Il y a un branchement en plomb à Montreuil le Henri et un au Grand-Lucé.

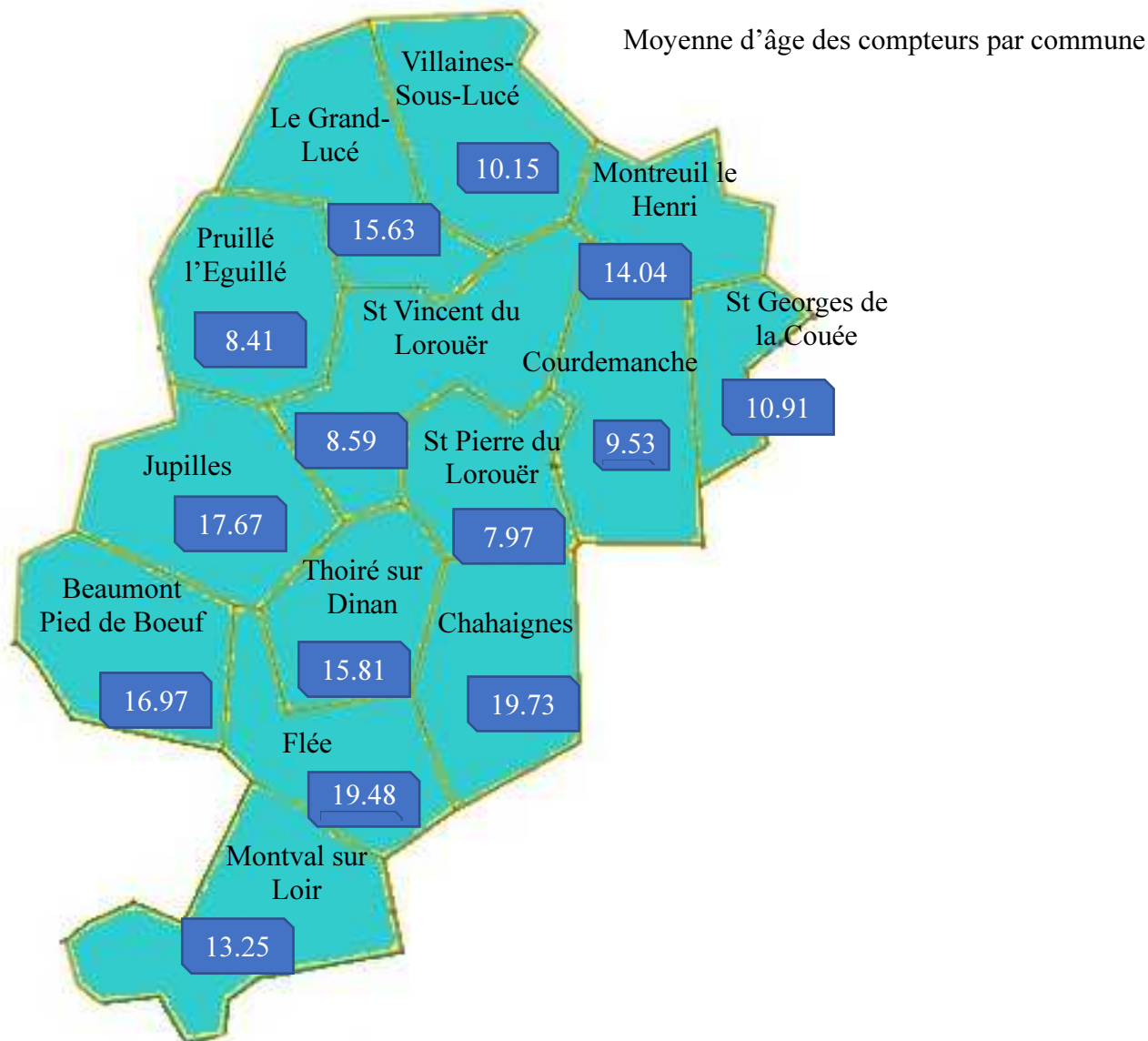
Il y a 185 branchements à Château du Loir, 48 à Montabon et 25 à Vouvray

Il n'y a pas d'informations pour le secteur de Bercé.

A ce jour, **260 branchements en plomb** sont recensés.

Renouvellement du parc compteur

Il y a 10 122 compteurs en service.



Objectifs 2022

- Recherche et limitation des fuites
- Réflexion sur la sectorisation du réseau et son interconnexion pour en assurer la sécurisation
- Campagne de changements de compteurs

Service d'eau – Travaux

Quelques chiffres

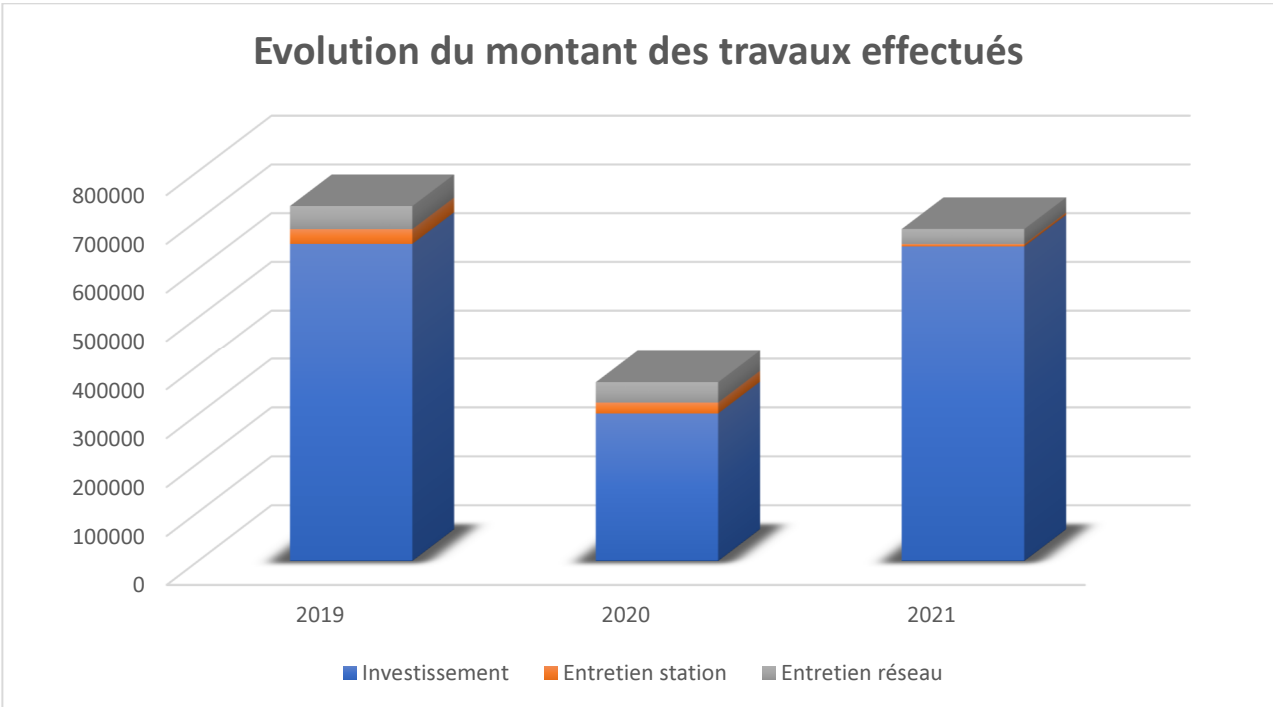
- 645 467,24 € HT d'investissements réalisés en 2021
- 4 960 € pour l'entretien des stations/bâtiments
- 30 880,71 € pour l'entretien du réseau

Liste des renouvellements de canalisations 2021 (opérations terminées)

Lieu	ml renouvelés
FLEE - Le Carroy	50
Total	50 mL

Les opérations de renouvellement des canalisations dans le cadre du programme CVM ne sont pas prises en compte, les travaux n'étant pas terminés au 31 décembre 2021.

Evolution du montant des travaux effectués





Objectifs 2022

- Mise en place d'un programme de renouvellement des canalisations pluriannuel (CVM et zones fuyardes)

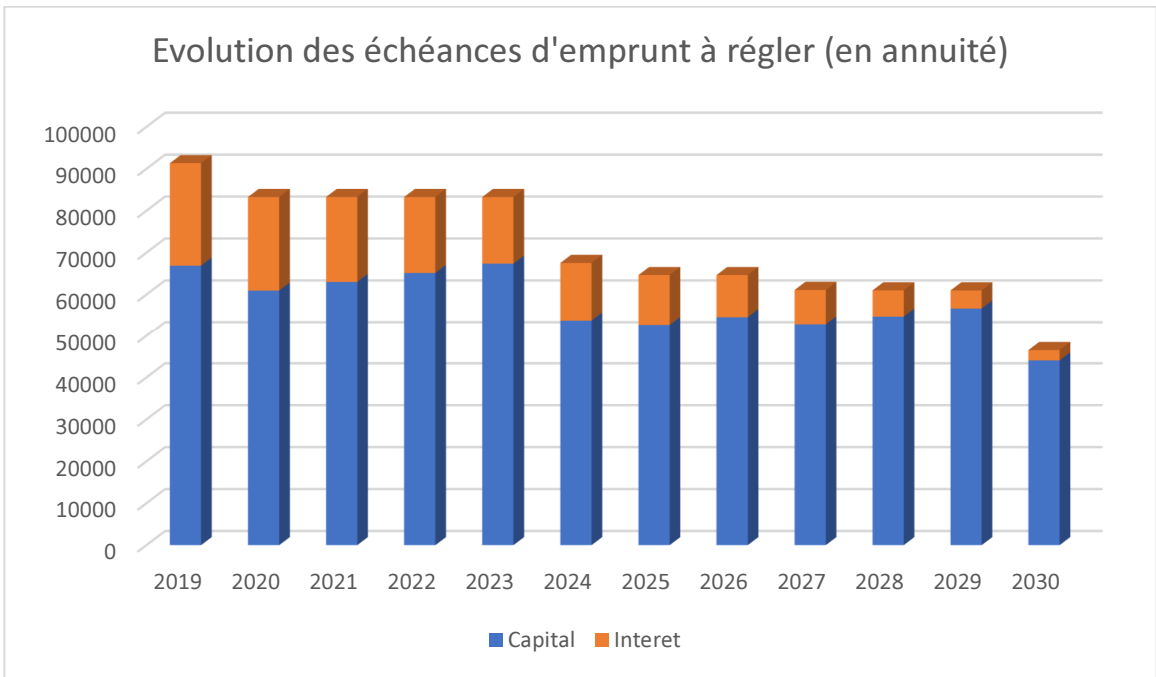
Service d'Eau – Financement du service

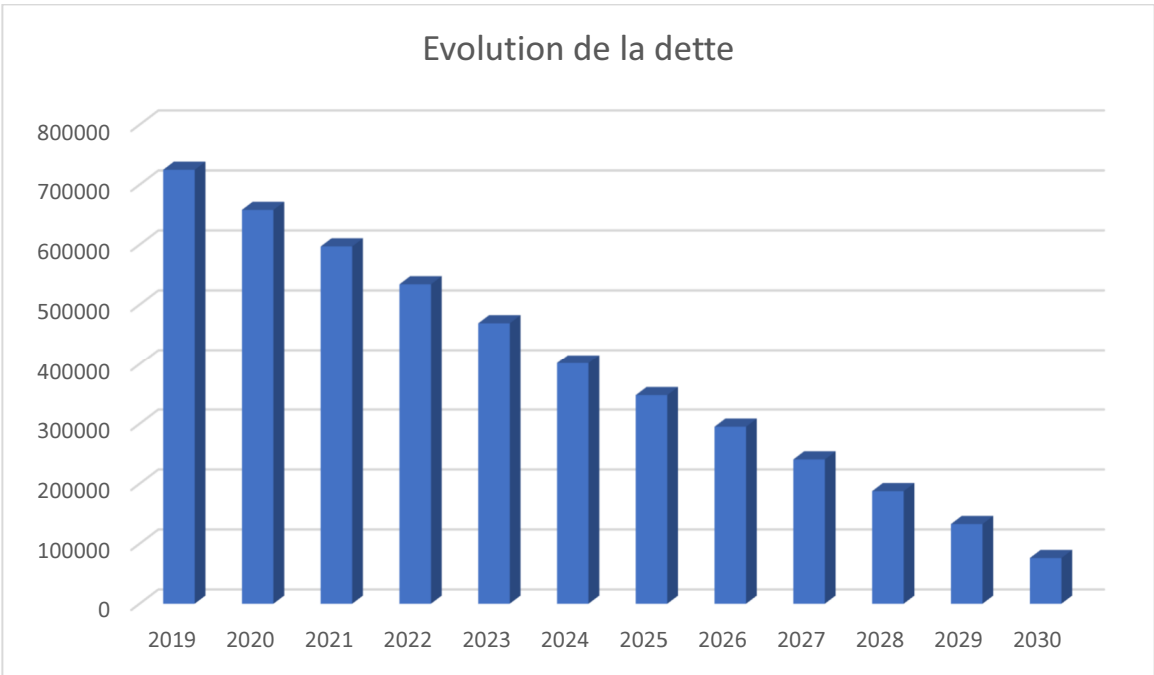
Recettes

Il s'agit des recettes constatées sur le compte administratif de l'eau au 31/12/2021.

– Recettes liées à la facturation :	1 768 369,57 €
Vente d'eau (7011) :	842 559,37 €
Abonnements (7064) :	585 195,26 €
Redevance pollution (701241) :	256 064,67 €
Redevance préservation ressources (70128) :	31 543,11 €
Redevance modernisation des réseaux (706121) :	53 007,16 €
– Autres recettes d'exploitation :	34 544,57 €
Autres rémunérations (758):	4 118,12 €
Travaux (704):	30 426,45 €

État de la dette





Il y a actuellement 7 emprunts en cours au service d'eau. Le dernier sera soldé en 2032. Le capital restant dû est de 597 162,34 € au 01/01/2022. L'annuité de remboursement se porte à 83 272,78 € pour 2021.

ANNEXES

Indicateurs techniques et financiers

Documents de synthèse

Le document de synthèse présente les indicateurs réglementaires du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service tels qu'ils sont définis dans le décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et dans l'arrêté du 2 mai 2007.

Documents complémentaires

1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

Le service de l'eau de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé sur son territoire étendu suite à la fusion de 3 régies d'eau, est exploité en régie depuis le 1er janvier 2019. Il comprend 14 communes sur 303,67 km².

Il assure la production, le transport et la distribution de l'eau à l'ensemble des usagers du territoire lucéen et quelques écarts.

1.2 Population desservie

La population desservie par le service est de 9 614 abonnés représentant 14 543 habitants répartis ainsi :

	Habitants desservis
Beaumont-Pied-de-Bœuf	484
Chahaignes	678
Courdemanche	611
Flée	532
Le Grand-Lucé	1926
Jupilles	554
Montreuil-le-Henri	304
Montval-sur-Loir	6038
Pruillé-l'Eguillé	821
St-Georges-de-la-Couée	153
St-Pierre-du-Lorouër	375
St-Vincent-du-Lorouër	840
Thoiré-sur-Dinan	414
Villaines-sous-Lucé	707
<i>Lhomme</i>	2
<i>Luceau</i>	76
<i>Marigné-Laillé</i>	4
<i>Parigné-l'Evêque</i>	16
<i>Tresson</i>	2
<i>Challes</i>	6
Total	14 543

Sources : population municipale au 01/01/2022 (données INSEE), pour les écarts : nombres d'abonnés desservis x2

1.3 Conditions d'exploitation du service

Le service de l'eau est exploité en régie communautaire à autonomie financière par délibération n°2018 12 140.

1.4 **Ressources en eau**

La production d'eau potable est assurée à partir des captages du Pau (Pruillé l'Eguillé), de la Buraiserie (Courdemanche), du Gruau (Montreuil le Henri), du Perroux (Beaumont Pied de Bœuf), de la Guéjaillère (Beaumont Pied de Bœuf) et des Ouches (Montval sur Loir).

1.4.1 Points de prélèvement

X Volume prélevé/volume produit

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	variation
Le Gruau	134 857	134 712	144 102	146 373	145 757	135 188	-0.42 %
La Buraiserie	155 254	178 682	198 574	185 662	187 727	166 142	-11.5 %
Le Pau	237 985	240 993	248 344	276 217	273 933	255 272	-6.81 %
Le Perroux	179 855	167 568	195 108	350 830	361 020	329 649	-8.69 %
La Guéjaillère	135 825	136 697	147 671	10 032	0	0	0 %
Les Ouches	434 632	420 373	442 730	407 085	448 358	473 104	+ 5.52 %
Total (m3/an)	1 281 408	1 279 025	1 376 529	1 376 199	1 416 795	1 359 355	-4.05 %

1.4.2 Achat d'eau

Il n'y a pas eu d'achat d'eau en 2021.

1.5 **Traitement de l'eau**

L'eau issue des trois captages est déferrisée et subit un traitement au chlore gazeux pour prévenir tout risque de contamination bactériologique. Il y a également une démanganisation pour l'eau issue du forage des Ouches (Montval-sur-Loir).

1.6 **Abonnements**

X Répartition des abonnements

	2020	2021	Variation
Beaumont-Pied-de-Boeuf	341	335	
Chahaignes	657	658	
Courdemanche	463	461	
Flée	386	383	
Le Grand-Lucé	1026	1050	
Jupilles	457	456	
Montreuil-le-Henri	209	210	
Montval-sur-Loir	4044	4054	
Pruillé-l'Eguillé	442	448	
St-Georges-de-la-Couée	119	120	

St-Pierre-du-Lorouër	221	221	
St-Vincent-du-Lorouër	493	499	
Thoiré sur Dinan	310	340	
Villaines-sous-Lucé	351	356	
Ecart	44	53	
Total	9 563	9 614	+ 0.53 %

1.7 Volumes mis en distribution et vendus

	2019	2020	2021
Volume produit	1 376 199	1 416 795	1 359 355
Volume importé/exporté	0	0	0
Volume mis en distribution	1 376 199	1 416 795	1 359 355
Volume vendu aux abonnés domestique	1 119 373	951 750	927 297
Volume vendu aux autres usagers	0	0	0
Volume total vendu	1 119 373	951 750	927 297

La consommation moyenne 2021 par abonnement domestique est de 100 m3.

1.8 Longueur réseau

Il s'agit du linéaire global de canalisation, hors branchement.

2020	2021	variation
727 km	727 km	0%

2 TARIFICATION

2.1 *Modalités de tarification*

Les délibérations ci-jointes donnent les différents tarifs HT de l'eau et les différentes prestations.
 Pour une consommation annuelle de 120 m3, la facture d'eau potable s'établit ainsi :

Pour le secteur de Bercé et Montval-sur-Loir :

	Au 01/01/2021			Au 01/01/2022			
	Quantité	Prix unitaire	Montant	Quantité	Prix unitaire	Montant	Evolution
Part Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé							
Abonnement	1	54,97 €	54,97 €	1	54,97 €	54,97 €	
Consommation	120	0,68 €	81,60 €	120	0,91 €	109,20 €	
Total			136,57 €			164,17 €	+ 20 %
Part Agence de l'Eau							
Redevance Pollution	120	0,30 €	36,00 €	120	0,30 €	36,00 €	
Redevance prélèvement	120	0,035 €	4,20 €	120	0,0497 €	5,96 €	
Total			40,20 €			41,96 €	
TVA 5,5 %			9,72 €			11,38 €	0
Montant total			186,49 €			217,51 €	+16.6 %

Pour le secteur de Lucé :

	Au 01/01/2021			Au 01/01/2022			
	Quantité	Prix unitaire	Montant	Quantité	Prix unitaire	Montant	Evolution
Part Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé							
Abonnement	1	79,60 €	79,60 €	1	79,60 €	79,60 €	
Consommation	120	0,9999 €	119,99 €	120	0,9999 €	119,99 €	
Total			199,59 €			199,59 €	+ 0 %
Part Agence de l'Eau							
Redevance Pollution	120	0,30 €	36,00 €	120	0,30 €	36,00 €	
Redevance prélèvement	120	0,0506 €	6,07 €	120	0,0497 €	5,96 €	
Total			42,07 €			41,96 €	
TVA 5,5 %			13,29 €			13,29 €	0
Montant total			254,95 €			254,84 €	-0,04 %

2.2 Montant des recettes

2.2.1 Recettes liées à la facturation

Vente de l'eau :	842 559,37 €
Abonnements :	585 195,26 €
Agence de l'Eau :	340 614,94 €

2.2.2 Autres recettes d'exploitation

Autres rémunérations :	4 118,12 €
Travaux :	30 426,45 €

3 INDICATEURS DE PERFORMANCE

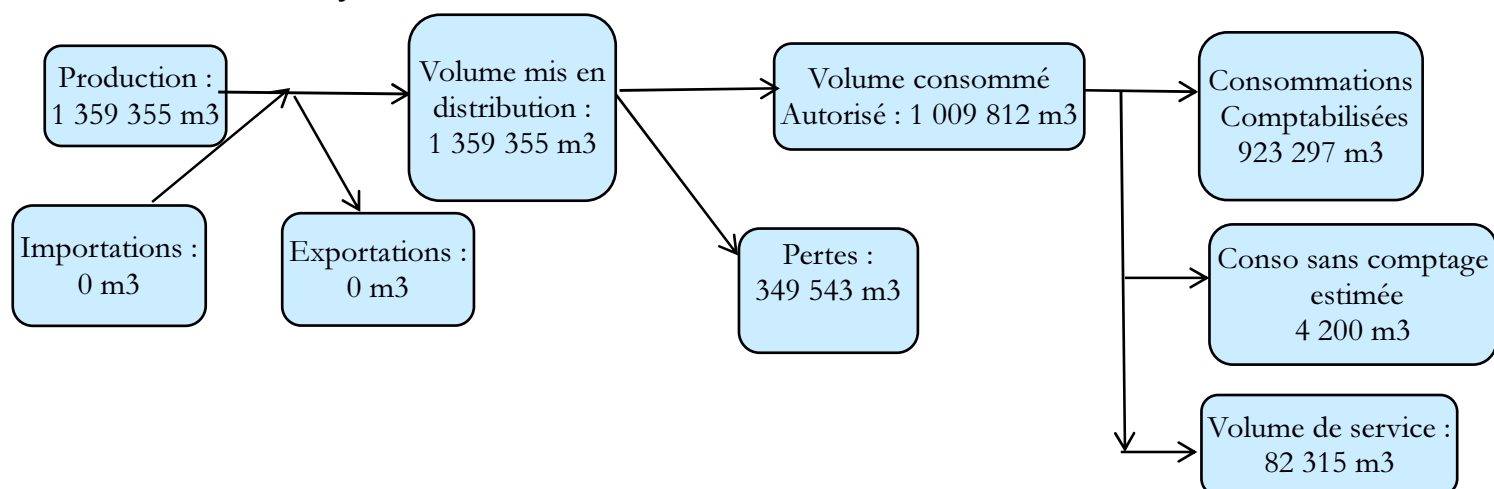
3.1 *Qualité de l'eau*

Le contrôle réglementaire est assuré par les services de l'Agence Régionale de la Santé

3.2 *Connaissance et gestion du réseau*

Barème de l'arrêté	Note du service	Réalisé
Plan des réseaux (sur 15 points)		
Existence d'un plan couvrant au moins 95 % du linéaire du réseau	10/10	Plan informatisé et papier
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5/5	Mise à jour à chaque travaux par plan de recollement ou manuellement pour les travaux réalisés en interne
Inventaire des réseaux (sur 30 points)		
Existence d'un inventaire des réseaux et procédure de mise à jour	10/10	
Informations matériau et diamètre	5/5	En fonction du pourcentage connu
Date ou période de pose	14/15	En fonction du pourcentage connu
Autres éléments de connaissance et gestion des réseaux (sur 75 points)		
Localisation des ouvrages annexes	10/10	Vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...)
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10/10	
Localisation des branchements	10/10	
Pour chaque branchement, connaissance des caractéristiques du compteur (carnet métrologique et date de pose)	10/10	
Identification des secteurs où ont été réalisés des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et nature des réparations ou travaux	10/10	
Localisations des autres interventions sur réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10/10	
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement de canalisations (programme détaillé et estimatif sur au moins 3 ans)	0/10	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	0/5	
	104/120	

3.3 Performances du réseau



3.4 Renouvellements du réseau (hors branchement)

	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire de réseau renouvelé dans l'année	3 000 mL	0 mL	5 600 mL	1 140 mL	50 mL
Linéaire moyen renouvelé sur les 5 dernières années	7 916 mL	7 392 mL	10 743 mL	11 883 mL	9 790 mL
Linéaire total	727 km	727 km	727 km	727 km	727 km
Taux moyen de renouvellement	0,22 %	0,20 %	0,30 %	0,33 %	0,27 %

3.5 Protection des ressources en eau

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier déposé en préfecture

80 % : l'arrêté préfectoral est complètement mis en œuvre

100 % : l'arrêté préfectoral est complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

	La Buraiserie	Le Gruau	Le Pau	Le Perroux	La Guéjaillère	Les Ouches
Indice d'avancement	80%	80%	80 %	80 %	80 %	80 %

3.6 Continuité du service

	2020	2021
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance	12	15
Nombre d'abonnés desservis	9 563	9 614
Taux d'occurrence des interventions (u/1000)	1.25	1.56

3.7 Délai maximal d'ouverture des branchements

Le règlement du service de l'eau définit un délai maximal d'ouverture des branchements des abonnés de 30 jours. La fermeture du branchement intervient un mois après la résiliation du précédent abonné, en cas de non-reprise.

La durée moyenne d'attente d'ouverture du compteur pour un nouvel abonné est d'une journée ouvrée, après le dépôt du formulaire d'abonnement.

3.8 Durée d'extinction de la dette

Durée théorique nécessaire pour rembourser les dettes du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagée par le service.

	2019	2020	2021
Durée en année	0,96 ans	0,63 ans	0.54 ans

3.9 Taux d'impayés

Taux d'impayés au 31/12/2021 sur les factures émises en 2020.

Montant facturé année n-1	1 617 022.05 €
Impayés année n-1	78 605.89 €
Taux d'impayés	4.86 %

4 FINANCEMENT

4.1 Montant des travaux mandatés en 2021

Travaux sur le réseau :	527 464,86 €
Travaux sur les bâtiments :	18 309,20 €
Acquisition de matériel :	80 363,18 €
Frais d'étude :	19 330,00 €
Travaux d'entretien sur le réseau :	32 036,61 €
Travaux d'entretien sur les bâtiments d'exploitation :	10 881,12 €
Travaux d'entretien sur le matériel :	7 173,39 €

4.2 État de la dette

Remboursement capital :	63 025,03 €
Remboursement intérêts :	20 247,75 €

4.3 Amortissements

Dotations aux amortissements :	
– CA 2021 :	488 589,44 €

Conseil Communautaire
Séance du 25 Mars 2021

Délibération N° 2021 03 030 : : REGIE EAU – Ajustement de la Politique tarifaire

L'an deux mille vingt et un, le 25 Mars à 18 heures 30 minutes

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 18/03/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	37	Pouvoirs	1	Votants	38
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; M. Denis BROSSEAU, M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER (visio) ; Mme Martine CRINIERE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Gilles GANGLOFF ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER (visio) ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; Mme Sabrina RAPPART (visio) ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Laure DUTERTRE	Excusée

Secrétaire de séance : Vincent GRUAU

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 26/03/2021

M. le Président indique qu'il y a lieu de procéder à l'actualisation des redevances du service EAU ;

Vu les propositions étudiées avec avis favorable en commission Voirie/Eau/Assainissement en date du 17/03/2021, M. Bruno BOULAY, Vice-Président en charge de l'EAU propose la mise en œuvre de la politique tarifaire dans les conditions ci-après et présente les simulations suivantes :

Rappel du contexte de la situation actuelle :

Structure	Prix TTC/m3	Gestion
Secteur Lucé	2,12 €	Régie CCLLB
Secteur Bercé	1,56 €	
Secteur Montval	1,57 €	
Syndicat Loir et Braye	2,54 €	DSP Véolia
Syndicat Loir et Dême	2,32 €	DSP Véolia
Syndicat Chenu	2,40 €	DSP Véolia
Syndicat de Mayet	2,11 €	Régie
Syndicat Pontvallain	2,21 €	DSP Véolia
SIDERM Région Mancelle	2,19 €	Régie
Syndicat Bouloire	2,40 €	DSP SAUR

- Propositions tarifaires 2021-2023 du prix de l'eau :

2021 : Commentaire : Augmentation de l'abonnement et du prix de l'eau – (harmonisation de l'abonnement secteur de Montval sur loir sur le secteur de Bercé) ; pas de changement pour le secteur de Lucé.

	2021		
	Bercé	Lucé	Montval
Abonnement (€ HT)	54,97	79,6	54,97
Conso /m3 (€ HT)	0,91	0,9999	0,91
Consommation type m3	120	120	120
Total pour 120m3 (€ HT)	164,17	199,588	164,17
Part de l'abonnement	33,48%	39,88%	33,48%
Différence avec 2020	27,60 €	0,00 €	21,47 €
Prix au m3 (€ HT)	1,37	1,66	1,37
Redevance pollution (€ HT)	0,30	0,30	0,30
Redevance prélèvement (€ HT)	0,0497	0,0497	0,0497
TVA 5,5%	0,09	0,11	0,09
Prix en € TTC avec redevance	1,81 €	2,12 €	1,81 €

2022 : Commentaires : Augmentation de l'abonnement secteur de Bercé et Montval-sur-Loir et alignement progressif du prix de l'eau secteur de Bercé/Montval-sur-Loir, pour converger vers celui de Lucé.

	2022		
	Bercé	Lucé	Montval
Abonnement (€ HT)	67	79,6	67
Conso /m3 (€ HT)	0,9999	0,9999	0,999
Consommation type m3	120	120	120
Total pour 120m3 (€ HT)	186,988	199,588	186,88
Part de l'abonnement	35,83%	39,88%	35,85%
Différence avec 2021	22,82 €	0,00 €	22,71 €
Prix au m3 (€ HT)	1,56	1,66	1,56
Redevance pollution (€ HT)	0,30	0,30	0,30
Redevance prélèvement (€ HT)	0,0497	0,0497	0,0497
TVA 5,5%	0,10	0,11	0,10
Prix TTC avec redevance	2,01 €	2,12 €	2,01 €

2023 : Commentaire : Harmonisation complète du prix de l'eau sur le périmètre de la régie communautaire (pas de changement pour le secteur Lucé)

	2023		
	Bercé	Lucé	Montval
Abonnement (€ HT)	79,6	79,6	79,6
Conso /m3 (€ HT)	0,9999	0,9999	0,999
Consommation type m3	120	120	120
Total pour 120m3 (€ HT)	199,588	199,588	199,48
Part de l'abonnement	39,88%	39,88%	39,90%
Différence avec 2021	12,60 €	0,00 €	12,60 €
Prix au m3 (€ HT)	1,66	1,66	1,66
Redevance pollution (€ HT)	0,30	0,30	0,30
Redevance prélèvement (€ HT)	0,0497	0,0497	0,0497
TVA 5,5%	0,11	0,11	0,11
Prix TTC avec redevance	2,12 €	2,12 €	2,12 €

- Pour les gros consommateurs : avis favorable de la commission pour l'ensemble du territoire :

Un tarif dégressif de :

- 0,68€ HT/m³ pour les consommations de 500 à 1000m³
 - 0,51€ HT/m³ pour les consommations supérieures à 1000m³
- (* précisions : tous les tarifs votés doivent être exprimés en € HT en raison de l'assujettissement à la TVA du budget EAU).

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :**

1. Approuve la mise en place de la nouvelle politique tarifaire du prix de l'eau dans les conditions ci-après :

EAU (*)	2021		
	Bercé	Lucé	Montval sur Loir
Abonnement en € HT	54,97	79,60	54,97
Prix du m ³ (€ HT)	1,37	1,66	1,37
2022			
Abonnement en € HT	67,00	79,60	67,00
Prix du m ³ (€ HT)	1,56	1,66	1,56
2023			
Abonnement en € HT	79,60	79,60	79,60
Prix du m ³ (€ HT)	1,66	1,66	1,66

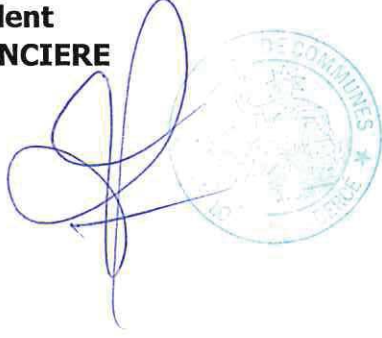
- Tarif applicable pour les « gros consommateurs » sur l'ensemble du territoire dès 2021 :
- 0,68€ HT/m³ pour les consommations de 500 à 1000m³
- 0,51€ HT/m³ pour les consommations supérieures à 1000m³

(*) : les prix sont exprimés en € HT et sont à majorer suivant les cas des redevances pollution et prélèvement, et taux de TVA, conformément à la réglementation en vigueur.

2. Mandate M. le Président ou son représentant pour l'exécution de la présente décision, applicable à compter du 1^{er} Avril 2021 et 1^{er} Avril de chaque année pour les années suivantes.

Adopté à la majorité (4 abstentions).

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



Conseil Communautaire
Séance du 30 Septembre 2021

Délibération N° 2021 09 092 : Régie Eau – Redevances – Ajustement de la politique tarifaire

L'an deux mille vingt et un, le 30 Septembre à 19 heures

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle polyvalente Belleville – Le Grand Lucé, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 23/09/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	32	Pouvoirs	5	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Gilles GANGLOFF ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIÉ ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Laure DUTERTRE	Dominique LANGEVIN
Sabrina RAPPART	Claire COULONNIER
Jérôme LEONARD	Pascal DUPUIS
Michelle BOUSSARD	Claude ALLAIRE
Denis BROSSEAU	Absent
Patrick RENARD	Absent

Secrétaire de séance : Dominique PETER

Y assistait également Myriam MORTREAU – Directrice Générale des Services

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 01/10/2021

M. Bruno BOULAY, Vice-Président en charge de l'Eau rappelle que la communauté de communes a délibéré le 25/03/2021 pour ajuster la politique tarifaire de l'Eau.
 Il apparaît nécessaire pour une parfaite compréhension et application des nouveaux tarifs aux usagers, de procéder à une nouvelle rédaction de celle-ci.

**Le Conseil Communautaire,
 Après en avoir délibéré :**

1.- Approuve la rédaction de la nouvelle grille tarifaire applicable au prix de l'EAU, dans les conditions figurant ci-après :

TARIFS € H.T. 2021 - 2022 -2023 - SERVICE DE L'EAU

MONTVAL-SUR-LOIR - EX SYNDICAT DE BERCE

LE GRAND-LUCE

Tarifs € HT de l'eau pour 1 m3
applicables au 01/04/2021

Usagers	< 500 m3	≥ 500 m3 <1000 m3	≥ 1000 m3
Eau	0,91 €	0,68 €	0,51 €
Préservation de la ressource	0,0497 €	0,0497 €	0,0497 €
Abonnement annuel de compteur	54,97 €	54,97 €	54,97 €

< 500 m3	≥ 500 m3 <1000 m3	≥ 1000 m3
0,999 €	0,68 €	0,51 €
0,0497 €	0,0497 €	0,0497 €
79,60 €	79,60 €	79,60 €

Tarifs € HT de l'eau pour 1 m3
applicables au 01/04/2022

Usagers	< 500 m3	≥ 500 m3 <1000 m3	≥ 1000 m3
Eau	0,999 €	0,68 €	0,51 €
Préservation de la ressource	0,0497 €	0,0497 €	0,0497 €
Abonnement annuel de compteur	67,00 €	67,00 €	67,00 €

< 500 m3	≥ 500 m3 <1000 m3	≥ 1000 m3
0,999 €	0,68 €	0,51 €
0,0497 €	0,0497 €	0,0497 €
79,60 €	79,60 €	79,60 €

Tarifs € HT de l'eau pour 1 m3
applicables au 01/04/2023

Usagers	< 500 m3	≥ 500 m3 <1000 m3	≥ 1000 m3
Eau	0,999 €	0,68 €	0,51 €
Préservation de la ressource	0,0497 €	0,0497 €	0,0497 €
Abonnement annuel de compteur	79,60 €	79,60 €	79,60 €

< 500 m3	≥ 500 m3 <1000 m3	≥ 1000 m3
0,999 €	0,68 €	0,51 €
0,0497 €	0,0497 €	0,0497 €
79,60 €	79,60 €	79,60 €

Pour information tarifs € HT auxquels il faut ajouter les redevances € HT de l'état

au 1er/01/2021

Redevance anti pollution (le m3)	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Réseau de collecte (le m3)	0,15 €	0,15 €	0,15 €

2.- Précise que cette décision vient se substituer à la délibération N° 2021 03 30 du 25/03/2021.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20220630-22_cclb_0116-DE
en date du 06/07/2022 ; REFERENCE ACTE : 22_cclb_0116

Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

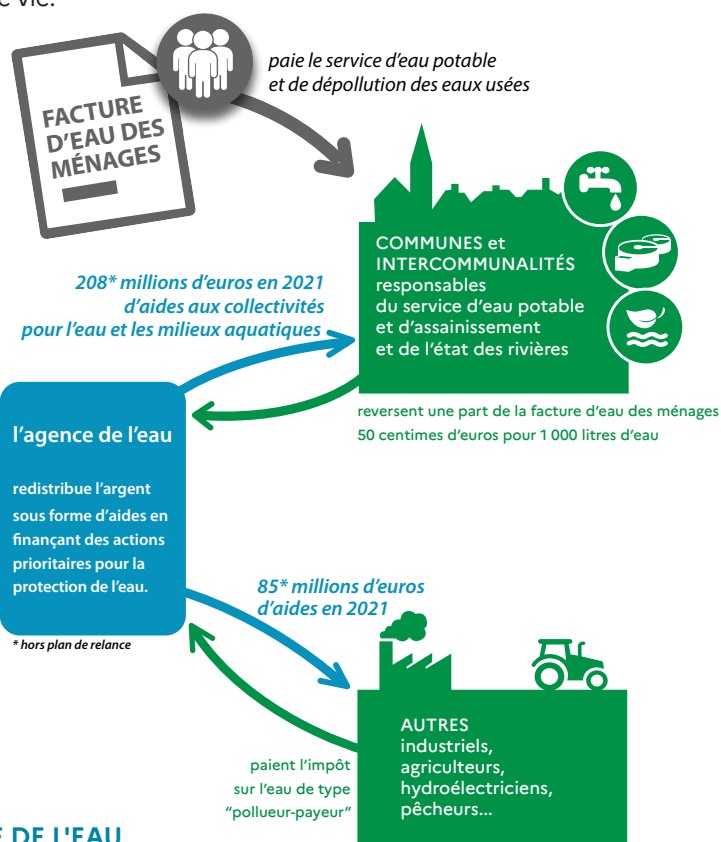
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur :
www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées disponibles - 2019).

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. **RPQS - des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OU PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



0,67 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



2,98 €
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés



64,04 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



11,94 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits



100 €
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2021



0,56 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs



2,60 €
de redevance de prélèvement payés par les irrigants



6,09 €
de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



9,19 €
de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau



1,93 € de redevance cynégétique payé par les chasseurs

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



5,22 €
aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle



36,99 €
aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie



13,91 €
pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages



100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2021



2,14 €
aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable



9,98 €
pour la gestion quantitative et les économies d'eau



24,49 €
principalement aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques



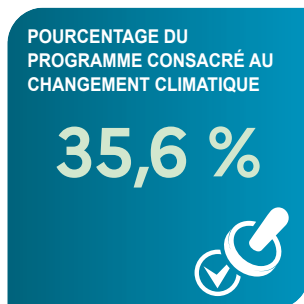
7,26 €
pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (État), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du

territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dépt. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

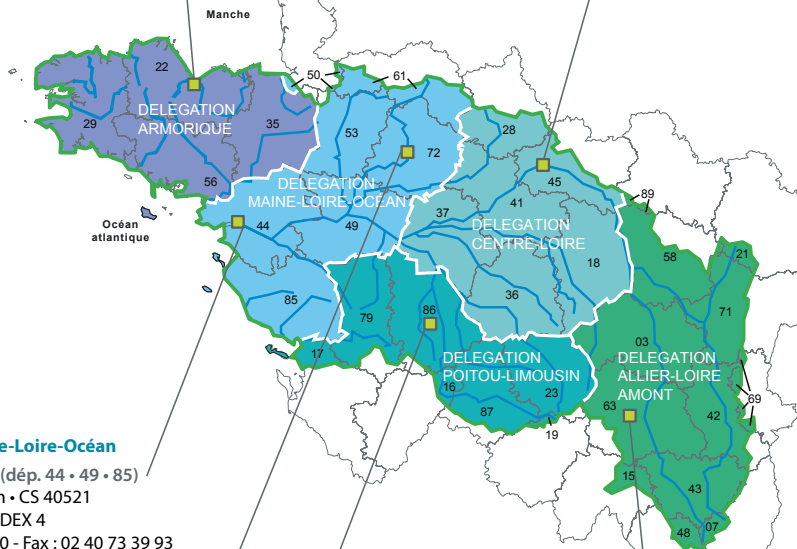
→ Site du Mans (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité



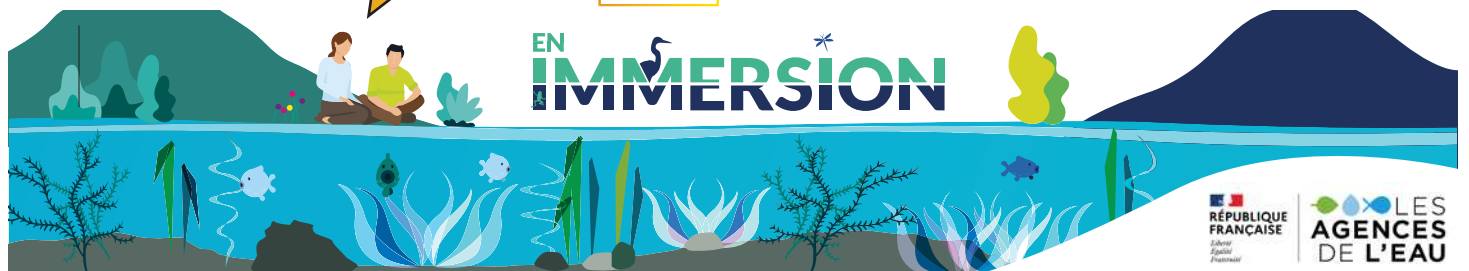
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr

& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Découvrez les podcasts



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site

enimmersion-eau.fr



Réalisation : AELB-DIC • mars 2022 • Imprimé sur papier PEFC™
Crédits • photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - istockphoto & Jean-Louis Aubert